



L'an deux mille vingt et un le 24 du mois de juin, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 18 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

**Présents** : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel - M. BARTHELEMY Philippe – Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe- - M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. PORTALLEGRI Robert – M. DE LIBERALLI David - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick - M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine - M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard M. FRANCOIS Vincent - M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe - M. DIEDLER Franck – M. GUILAUME Geoffrey M. CHANE Alain – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. FECHTIG Alain - M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain –M. BAUDOUIN Cédric - Mme HUART Sonia -

**Procurations** : M.RAKOTONDRAMANITRA à M. BARTHELEMY Philippe – M. MARTIN Christophe à M.VOINSON Philippe M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET Dominique à M. CHANE Alain -

**Excusé(s)** : M. JOLY Philippe - Mme FRANCOIS Valérie – Mme ROJAS Magali

**Secrétaire de séance** : Mme MOUGEOT Colette

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 25

Présents : 40

Pouvoirs : 5

Excusés : 3

**Votants : 45**

Date d'affichage : le 30 juin 2021

**SUFFRAGE EXPRIME** :

Pour : 45

Contre :

Absentions :

**CT/PR**

14/06/2021

RESSOURCES HUMAINES

**Création emploi non permanent – Contrat de projet de conseiller numérique**

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3 II ;

Claude THOMAS, président, informe que la communauté de communes est lauréate de l'appel à projet « Conseiller numérique France services » lancé par l'Etat.

En complément des actions de médiation numérique séniors et en lien très étroit avec l'espace France Services, le Conseiller Numérique France Services, sera en charge de sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques, les soutenir dans leurs usages quotidiens du numérique, les accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne. Le Conseiller Numérique réalisera ces démarches de sensibilisation, d'accompagnement et de montée en compétence des usagers.

Afin de permettre la finalisation de ce projet, le Président, propose la création d'un emploi non permanent des grades d'adjoint administratif ou de rédacteur territorial et ce pour une durée de 2 ans : période prévisible du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2023.

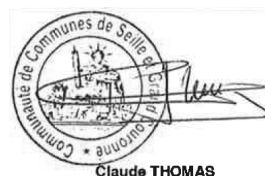
Le contrat prendra fin (en fonction des aides de l'Etat) lors de la réalisation du projet ou de l'opération pour lequel il a été conclu ou, si après un délai d'un an minimum, l'opération ne peut être réalisée. Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse lorsque le projet ou l'opération prévue n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée, sans toutefois excéder 6 ans.

Cet agent assurera les fonctions de Conseiller numérique France services à temps complet.

La rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade retenu parmi ceux évoqué plus haut et sera complétée par l'application du régime indemnitaire de la CCSGC.

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité**

- **Décide** la création d'un emploi non permanent dans les grades d'adjoint administratif ou de rédacteur territorial d'animateur territorial et ce pour une durée prévisible de 2 ans
- **Précise** que les postes des grades non retenus seront fermés.
- **Précise** que les crédits seront ouverts au BP 2021
- **Modifie** en conséquence le tableau des effectifs



CLAUDE THOMAS  
2021.07.04 10:20:47 +0200  
Ref:20210702\_121203\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président

Claude THOMAS